

REVUE DE PRESSE

Octobre 2020



 fesac

SOMMAIRE

RETOMBÉES PRESSE

PRESSE NATIONALE

- France Info
- La Croix x 2

PRESSE CINÉMA

- Allo Ciné

PRESSE COLLECTIVITÉS LOCALES

- La Gazette des Communes

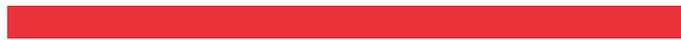
RENDEZ-VOUS / ENTRETIENS PRESSE

- L'Express - Agnès Laurent (13 octobre)
- France Info : Manon Botticelli (15 octobre)
- L'Express - Nathalie Samson (22 octobre)
- France Culture : Arnaud Roszak (22 octobre)
- La Croix : Paul Ricaud (23 octobre)



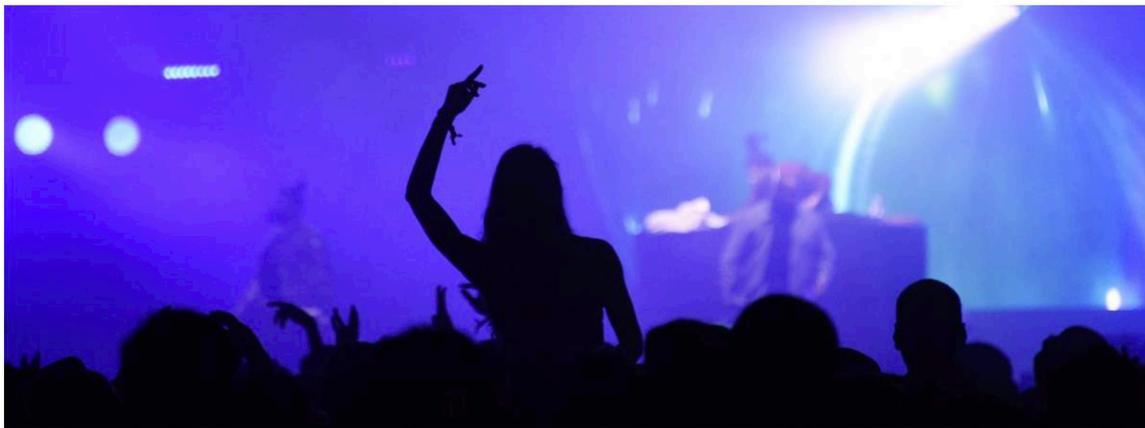


PRESSE NATIONALE



Violences sexistes et sexuelles : plongée dans l'industrie musicale où la parole se libère

L'industrie musicale n'échappe pas à la libération de la parole : recueil de témoignages, aide juridique aux victimes, de nombreuses initiatives émergent pour dénoncer les violences sexistes et sexuelles. Mais pour les associations, des changements profonds sont nécessaires pour empêcher les abus.



Elle, June Caravel, est une artiste qui cherche à sortir un album. Lui, pianiste reconnu, accepte de contribuer à son projet en tant que directeur artistique. Rapidement, son comportement dépasse la limite du cadre professionnel : il lui caresse le dos, l'appelle "mon amour", "ma déesse". Au bout de quelque temps, la musicienne met les choses au clair : il ne se passera rien entre eux. Il lui répond que "sans relation amoureuse, il n'y aura pas de relation artistique". Le projet d'album tombe à l'eau.

"Il me disait qu'on aurait pu être Gainsbourg et Birkin."

— June Caravel, artiste
à franceinfo Culture



L'histoire de June Caravel, qui a depuis porté plainte pour harcèlement sexuel, n'est pas un cas isolé. Trois ans après #MeToo, l'appel du collectif MusicToo France a permis de rassembler plus de 300 témoignages entre juillet et septembre 2020 avec la volonté "d'associer des agressions et violences entre elles, commencer à dessiner des profils [d'agresseurs] et rassembler des plaintes", explique le collectif dans son manifeste.

Selon la [Guilde des artistes de la musique \(GAM\)](#), qui a [réalisé un sondage](#) auprès de 500 professionnels du secteur, "*une femme sur trois dit avoir été victime au moins une fois de harcèlement sexuel. 39% chez les artistes féminines*". Il y a un an déjà, plus de 1 200 artistes, parmi lesquelles le duo Brigitte, [Clara Luciani](#), Camélia Jordana ou [Pomme](#), cosignaient une tribune où elles appelaient à un changement des mentalités concernant les violences sexistes et sexuelles.

Une ambiance festive propice aux abus

La précarité du métier, l'ambiance festive et la starification des artistes sont autant de particularités qui peuvent rendre le milieu propice aux violences sexistes et sexuelles. "*On est dans un perpétuel brassage des énergies, qui passe par les fêtes. Ça peut déraiper*", confirme Karen Lohier alias Katel, artiste.

"*Avec l'alcool et la drogue à foison autour, les rapports peuvent vite prêter à confusion*", ajoute Cécile Unia, rappeuse. Adolescente, elle collabore brièvement avec un beatmaker (créateur d'instrumentations) dont "*la seule ambition est de coucher*" avec elle. Une prise de conscience des dangers d'un milieu qui "*mélange souvent professionnel, plaisir, fun et passion*".

"Beaucoup de victimes n'ont pas envie d'être les personnes qui vont 'niquer l'ambiance', elles ont plutôt tendance à vouloir apaiser, ne pas faire de remous. Bref, ne pas être les personnes qui vont attirer l'attention."

— **Cécile Unia, rappeuse**
à [franceinfo Culture](#)



L'artiste met vite un terme à cette situation et mène aujourd'hui ses projets librement grâce au label qu'elle a fondé, Mentalow Music. "*J'ai l'impression que les femmes prennent tellement sur elles, qu'il y a des choses qu'elles ont tellement intégrées, que parfois elles ne relèvent même pas des choses inacceptables.*"

Une cellule d'écoute pour les victimes

Conscients des problèmes qui secouent le milieu, certains syndicats se sont emparés du sujet. Ils ont signé un plan d'action pour lutter contre ces violences. Parmi les mesures de ce plan, un outil a déjà été mis en place par la FESAC (Fédération des entreprises du spectacle vivant, de la musique, de l'audiovisuel et du cinéma) : une cellule d'écoute destinée aux victimes de violences sexuelles dans le milieu de la culture.

Audrey Ellouk-Barda, secrétaire générale de la FESAC, a travaillé sur ce projet. *"Le secteur doit regarder les choses en face"*, explique-t-elle. La cellule d'écoute, financée par le ministère de la Culture, offre notamment une aide psychologique et juridique aux victimes. *"On ne voulait pas se limiter au recueil de la parole, mais donner des outils à la personne pour, si elle le souhaite, porter l'affaire aux tribunaux"*, détaille Audrey Ellouk-Barda. Au-delà de l'outil, c'est aussi un symbole : *"elle permet de montrer que ce sont des choses qu'on ne tolère plus."*

Du côté du Centre national de la musique (CNM), un groupe de travail a été formé pour réfléchir à la création d'une boîte à outils *"pour aider les structures à lutter contre ces problèmes, leur donner des clefs pour gérer au mieux, et mettre en place des mesures internes"*, explique Audrey Ellouk-Barda, membre de ce groupe.

Les consciences s'éveillent

Jeune association, "Change de disque" ambitionne de son côté de *"cartographier l'écosystème de la musique, avec ses lieux (labels, studios, salles de concert, régie) et ses relations professionnelles (artistes-entreprise, freelance-client...), pour repérer les asymétries fortes, où peuvent se nicher des abus."* Sa cocréatrice, Emily Gonneau, estime qu'*"on ne peut pas traiter la question du manque de représentativité des femmes et des problèmes d'écart de rémunération sans questionner celle des violences, alors que tout est lié."*

"L'industrie musicale se met en ordre de marche."

— **Suzanne Combo**, déléguée générale
de la **GAM**
à *franceinfo Culture*



Également cofondatrice de Change de Disque, Lola Levent a créé le compte Instagram D.I.V.A en 2015 alors que le sujet était encore peu abordé. La page se veut le relai de toutes les initiatives pensées pour lutter contre les violences. La jeune journaliste qui a, depuis 2017, toujours eu un pied dans l'industrie de la musique, a également choisi d'y partager des témoignages anonymes. *"A l'époque, il y avait un vide sur les questions des violences et j'avais l'impression que personne ne faisait en sorte d'alermer pour protéger les femmes"*, explique-t-elle.

Lola Levent assure avoir vu et expérimenté le sexisme dans toutes les couches de l'industrie musicale. Mais elle a aussi payé son militantisme. *"Rien que le mois dernier"*, confie-t-elle. *"Mes activités militantes sur D.I.V.A m'ont coûté un poste - de manière explicite. En gros, on m'a posé un ultimatum : choisir entre D.I.V.A, qui ne me rapporte rien, et un travail où mon intégrité morale n'était pas respectée. J'ai choisi la précarité."*

Un milieu masculin

Difficile de changer le système lorsque les femmes y occupent une place si restreinte. Selon [un baromètre](#), elles n'occupent que 14% des postes de direction en musique enregistrée. Pour faire décoller ce chiffre, la Fédération nationale des labels et distributeurs indépendants (FELIN) a mis en place un système de mentorat, [MEWEM](#), qui vise à aider les femmes, pas toujours prises au sérieux, à entreprendre dans le milieu de la musique.

Régisseuse lumière, Gabrielle a souvent vu ses compétences remises en cause en raison de son genre. *"À plusieurs reprises, certains (hommes) ont refusé que je les aide à la fin d'un concert : 'Ah non, tu ne touches pas à mes câbles !'. Mon collègue pouvait les manipuler sans problème. Et c'était souvent lui qui était remercié à la fin du concert, alors que j'avais fourni la même dose de travail. Une fois, j'ai eu droit à 'et à la régie, merci à Rémy et ses filles !'"* *"C'est un milieu où les gars te disent : en tant que femme, c'est bien ce que tu fais"*, souligne Tristana, productrice et DJ transgenre.

"On m'amène un ampli qui n'est pas celui que je voulais et on me dit : c'est la même chose. On ne dirait jamais cela à un homme. Ça se joue là-dessus le sexisme dans la musique, sur la technicité, la soi-disant incompétence des femmes."

— Karen Lohier, artiste et cofondatrice
du label Fraca
à [franceinfo Culture](#)



Selon Suzanne Combo, déléguée générale de la GAM, une majorité écrasante des directeurs artistiques ou des techniciens sont des hommes. *"Quand on est artiste, notre production passe par leur prisme"*, souligne-t-elle. *"C'est systémique. Il faut séduire, incarner le désir de l'autre, et l'autre, c'est un homme."*

Changer les mentalités

De [Paye ta note](#) à [Balance ta major](#), qui multiplient les témoignages de violences, de nombreuses initiatives se sont additionnées à #MusicToo. Mais les solutions restent pour certaines difficiles à appliquer. Pour Karen Lohier, elles passeraient par l'instauration de quotas de femmes dans les instances décisionnaires. *"On ne peut pas séparer la lutte contre le harcèlement et le sexisme et le changement des structures"*, justifie-t-elle.

L'artiste fait partie d'une commission paritaire créée par la SACEM (Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique). Elle propose notamment que les subventions allouées à la création de disques soient subordonnées à la présence de femmes dans les équipes de production. Mais pour que ces mesures soient acceptées, il faudra un changement des mentalités : *"on nous dit qu'on ne peut pas imposer moins d'hommes dans les salles de concert"*, explique Karen Lohier, *"car il s'agit de 'talents'. Mais c'est un mot-valise pour justifier des attitudes sexistes car il n'y pas de talent sans visibilité."*

Preuve que ces problèmes sont de moins en moins tus, la chanteuse Lola Le Lann a renoncé récemment à sortir son album après avoir reçu des témoignages accusant l'auteur de plusieurs de ses chansons de comportements *"effroyables et intolérables (...) preuves à l'appui"*, expliquait la chanteuse sur son compte Instagram. Pour Karen Lohier *"il y a une prise de conscience dans le milieu de la musique en ce moment"*. *"Peut-être que cette année, les choses vont vraiment changer"*, espère Suzanne Combo.

Pour les victimes de violences : Violence Femmes Info au 3919 et la cellule d'écoute d'Audiens pour les professionnels de la culture au 01 87 20 30 90.

https://www.francetvinfo.fr/culture/musique/violences-sexistes-et-sexuelles-enquete-dans-l-industrie-musicale-ou-la-parole-se-libere_4153423.html

Face aux nouvelles restrictions, 115 millions d'euros d'aides pour la culture

Explication

La ministre de la culture, Roselyne Bachelot, a annoncé, jeudi 22 octobre, que des aides au spectacle vivant et au cinéma viendraient compenser le durcissement des restrictions sanitaires, contraignantes pour l'industrie culturelle.

- Paul Ricaud,
- Le 23/10/2020 à 17:53

Lecture en 2 min.



Roselyne Bachelot lors de la conférence de presse du 22 octobre 2020, à Matignon, à Paris.

► **Quelles sont les aides annoncées par la ministre de la culture ?**

À partir du samedi 24 octobre, les mesures de couvre-feu ne s'appliquent plus seulement à Paris, sa région et huit métropoles, mais aussi dans 38 autres départements, renforçant les difficultés que rencontre le secteur de la culture. Ce jeudi 22 octobre, le gouvernement a annoncé son plan de soutien « pour ne pas que le secteur culturel s'effondre », comme l'a formulé la ministre de la culture Roselyne Bachelot. Un total de 115 millions d'euros d'aides

sera ainsi attribué au spectacle vivant et à l'industrie du cinéma. Des financements publics qui viennent s'ajouter aux aides déjà existantes : activité partielle, exonération de taxes, prêts garantis par l'État.

Les 115 millions d'euros promis au secteur de la culture se divisent en deux parties. 85 millions d'euros se destinent à aider le spectacle vivant, dont 55 millions d'euros pour le secteur musical, fortement touché par l'interdiction des concerts debout depuis plusieurs mois. S'y ajoutent 20 millions d'euros pour les théâtres privés et publics, et 10 millions pour les artistes. Dans le domaine du cinéma, dont les salles subissent déjà une perte de 50 % de leur fréquentation depuis la rentrée, le gouvernement prévoit une aide de 30 millions d'euros, dont 20 millions d'euros pour les distributeurs, frileux de sortir leurs films en cette période, et 10 millions pour les salles de cinéma. « Notre objectif est de faire en sorte que les cinémas ne ferment pas, que le public puisse continuer à aller voir des films, a détaillé Roselyne Bachelot. Pour cela, il faut que les sorties de films soient maintenues sur l'ensemble du territoire. »

► Comment la crise économique et sanitaire, renforcée depuis le couvre-feu, touche-t-elle le secteur de la culture ?

À partir du 24 octobre, 7 Français sur 10 ne peuvent plus se déplacer de 21 heures à 6 heures, y compris dans les salles de cinéma et de spectacle. Dans les cinémas des zones concernées, « les deux séances du soir, de 20 heures et de 22 heures, ne peuvent plus tenir, a résumé la ministre de la culture. Or ces deux séances représentent la moitié du chiffre d'affaires des salles. »

Certains distributeurs ont d'ores et déjà annoncé reporter leurs sorties prévues en octobre. Parmi celles-ci, Kaamelott d'Alexandre Astier, le documentaire américain 17 Blocks ou encore la comédie très attendue de Laurent Lafitte L'Origine du monde, maintenant programmée en février 2021. Pour s'adapter, certaines salles revoient leur emploi du temps : des salles de théâtre avancent leurs représentations de quelques heures en fin d'après-midi ou le week-end, des cinémas, comme les MK2 à Paris, programment des projections à 8 heures du matin. Des aménagements audacieux mais qui ne devraient pas suffire à attirer autant d'amateurs qu'en période habituelle.

► **Les mesures annoncées suffiront-elles à sauver les acteurs culturels ?**

Les mesures d'accompagnement financier de l'État, annoncées en même temps que les nouvelles restrictions, sont plutôt bien accueillies par les professionnels du secteur. « *Les pouvoirs publics ont fait beaucoup* », reconnaît Audrey Ellouk, secrétaire générale de la Fédération des entreprises du spectacle vivant, de la musique, de l'audiovisuel et du cinéma. Dans son domaine, les couvre-feux interviennent alors que la reprise des représentations venait de démarrer. « *On affronte une deuxième vague de restrictions sans avoir le temps de sortir la tête de l'eau* », déplore-t-elle.

« 20 millions pour les distributeurs, c'est une aide significative que l'on salue », insiste François Aymé de l'Association française des salles de cinéma art et essai (Afcæ). D'autant plus que les exploitants disposaient déjà d'un fonds de soutien exceptionnel depuis septembre, auquel vont s'ajouter 10 millions d'euros pour les cinémas concernés par les couvre-feux. Malgré cela, le représentant rappelle que la situation évoluera encore, et que de nouvelles mesures seront nécessaires, même une fois la crise traversée : « Les choses ne redeviendront pas comme avant et le public des cinémas a changé ses habitudes. »

<https://www.la-croix.com/Culture/Face-nouvelles-restrictions-115-millions-deuros-daides-culture-2020-10-23-1201121014>

CONTACTS

Anne-Laure Marin
annelaure@agence-initiale.fr
07 69 95 64 68

Mathilde Beau
mathilde@agence-initiale.fr
07 66 42 22 41

